

États financiers de la

**FONDATION CANADIENNE POUR  
L'AMÉLIORATION DES SERVICES DE  
SANTÉ**

**CANADIAN FOUNDATION FOR  
HEALTHCARE IMPROVEMENT**

Exercice clos le 31 décembre 2014



**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**  
Bureau 1800  
150, rue Elgin  
Ottawa (Ontario) K2P 2P8  
Canada

Téléphone (613) 212-KPMG  
Télécopieur (613) 212-2896  
Internet [www.kpmg.ca](http://www.kpmg.ca)

## **RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS**

Aux fiduciaires de la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé/Canadian Foundation for Healthcare Improvement :

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé/Canadian Foundation for Healthcare Improvement, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, les états des résultats, de l'évolution des apports reportés et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé/Canadian Foundation for Healthcare Improvement au 31 décembre 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution des apports reportés et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*KPMG A.M.L. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 26 mars 2015

Ottawa, Canada

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AMÉLIORATION DES  
SERVICES DE SANTÉ/  
CANADIAN FOUNDATION FOR HEALTHCARE IMPROVEMENT**

État de la situation financière

Au 31 décembre 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	1 536 873 \$	1 569 760 \$
Apports à recevoir de co-commanditaires (note 7)	50 111	201 785
Débiteurs	493 652	1 030 538
Charges payées d'avance	102 417	180 204
Placements à court terme (note 3)	13 079 277	10 995 100
	<u>15 262 330</u>	<u>13 977 387</u>
Placements (note 3)	6 753 450	18 308 261
Avantages sociaux futurs (note 6)	670 205	586 549
Immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 4)	144 169	143 029
	<u>22 830 154 \$</u>	<u>33 015 226 \$</u>

**Passif et apports reportés**

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	1 723 418 \$	1 855 929 \$
Apports reportés de co-commanditaires (note 7)	70 019	386 366
Produits reportés	405 850	52 517
Tranche des obligations découlant des contrats de location-acquisition échéant à moins d'un an (note 8)	10 289	9 986
	<u>2 209 576</u>	<u>2 304 798</u>
Obligations découlant des contrats de location-acquisition (note 8)	10 599	20 888
Avantage incitatif reporté relatif à un bail	-	7 527
Apports reportés (note 9)	20 609 979	30 682 013
	<u>22 830 154 \$</u>	<u>33 015 226 \$</u>

Engagements (note 14)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil :

\_\_\_\_\_  
M<sup>me</sup> Leslee J. Thompson, président du Conseil des  
fiduciaires

\_\_\_\_\_  
M. Tom Closson, président du Comité des finances et  
de la vérification

\_\_\_\_\_  
M<sup>me</sup> Maureen O'Neil, présidente, officier de  
l'Ordre du Canada

\_\_\_\_\_  
M<sup>me</sup> Nancy Quattrocchi, vice-présidente des services

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AMÉLIORATION DES  
SERVICES DE SANTÉ/  
CANADIAN FOUNDATION FOR HEALTHCARE IMPROVEMENT**

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
<b>Produits</b>		
Revenus de soutien aux programmes	721 262 \$	513 744 \$
Revenus des co-commanditaires	27 000	305 662
Autres revenus	557 772	476 053
Amortissement des apports reportés afférents aux activités de l'exercice en cours (note 2)	10 382 410	9 253 941
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	108 076	167 854
	<u>11 796 520</u>	<u>10 717 254</u>
<b>Charges</b>		
Collaboration en matière d'innovation et d'amélioration	3 669 527	3 885 947
Recherche appliquée et analyse des politiques	-	948 712
Mobilisation des patients à l'amélioration des services de santé	1 776 027	-
Éducation et formation	3 489 847	3 800 450
Évaluation et gestion du rendement	482 700	292 970
Développement des activités	365 724	730 807
Communications	1 157 640	555 287
Administration	821 364	562 720
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	108 076	167 854
Frais de gestion des placements	69 272	88 208
Avantages sociaux futurs (note 2)	(143 657)	(315 701)
	<u>11 796 520</u>	<u>10 717 254</u>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AMÉLIORATION DES  
SERVICES DE SANTÉ/  
CANADIAN FOUNDATION FOR HEALTHCARE IMPROVEMENT**

État de l'évolution des apports reportés

Exercice clos le 31 décembre 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
Solde au début de l'exercice	30 682 013 \$	38 304 877 \$
Amortissement des apports reportés afférents aux activités de l'exercice en cours	(10 382 410)	(9 253 941)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	(108 076)	(167 854)
Réévaluations et autres éléments relatifs aux avantages sociaux futurs (note 2)	(60 001)	709 976
Revenu de placement - affecté	424 707	666 526
Variations de la provision pour l'irrécouvrabilité des placements (note 10)	29 584	422 429
Remboursement des fonds relativement au Concours de subventions ouvert des Instituts de recherche en santé du Canada	24 162	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>20 609 979 \$</b>	<b>30 682 013 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AMÉLIORATION DES  
SERVICES DE SANTÉ/  
CANADIAN FOUNDATION FOR HEALTHCARE IMPROVEMENT**

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation :		
Excédent des produits sur les charges	– \$	– \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	108 076	167 854
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	(108 076)	(167 854)
Amortissement des apports reportés afférents aux activités de l'exercice en cours	(10 382 410)	(9 253 941)
Amortissement de l'avantage incitatif reporté à un bail	(7 527)	(22 581)
Variations de la provision pour l'irrécouvrabilité des placements	29 584	422 429
Revenu de placement	424 707	666 526
Augmentation de passif au titre des avantages sociaux futurs	(143 657)	(315 701)
Variations des éléments hors-caisse de l'exploitation :		
Diminution aux apports à recevoir de co-commanditaires	151 674	196 633
Diminution (augmentation) des débiteurs	536 886	(464 443)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	77 787	(72 302)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	(132 511)	409 059
Diminution des apports reportés de co-commanditaires	(316 347)	(330 221)
Augmentation (diminution) des produits reportés	353 333	(71 060)
	(9 408 481)	(8 835 602)
Activités d'investissement :		
Achat d'immobilisations corporelles et actifs incorporels	(109 216)	(80 979)
Remboursement des fonds relativement au Concours de subventions ouvert	24 162	–
	(85 054)	(80 979)
Activités de financement :		
Repayment of obligations under capital lease	(9 986)	(7 823)
Nouvelles obligations découlant de contrats de location-acquisition	–	30 874
Retraits tirés de placements	9 470 634	9 301 918
	9 460 648	9 324 969
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(32 887)	408 388
Encaisse, au début de l'exercice	1 569 760	1 161 372
Encaisse, à la fin de l'exercice	1 536 873 \$	1 569 760 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# FONDATION CANADIENNE POUR L'AMÉLIORATION DES SERVICES DE SANTÉ/ CANADIAN FOUNDATION FOR HEALTHCARE IMPROVEMENT

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2014

---

La Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé (FCASS) a pour mandat d'accélérer l'amélioration et la transformation des services de santé pour les Canadiens et les Canadiennes. À cette fin, la FCASS collabore avec des gouvernements, des responsables des politiques et des dirigeants du système de santé pour traduire les données probantes et les pratiques novatrices en politiques, programmes et outils concrets, ainsi que pour développer les qualités de leadership. Depuis le 5 avril 2012, la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (FCRSS) est connue sous le nom de Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé.

La FCASS est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, est exempté de l'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)l) de la Loi. La FCASS a débuté ses activités au cours de l'exercice 1997 et elle est constituée en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Depuis le 17 juin 2014, les statuts de la FCASS ne sont plus dressés en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes, mais conformément à la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif.

Dans le budget fédéral de 1996, le gouvernement autorisait Santé Canada à verser 55 000 000 \$ à la FCASS (alors la FCRSS) sur une période de cinq ans. Aux termes de la même entente, le Conseil de recherches médicales (CRM) a convenu de verser à la FCASS une subvention de 10 000 000 \$, et le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), une subvention de 1 500 000 \$ au cours de cette même période de cinq ans. En 1999, le gouvernement fédéral a octroyé 35 000 000 \$ à la FCASS afin de soutenir sa participation aux Instituts de recherche en santé du Canada (ce partenariat donné lieu à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme Capacité et développement en recherche appliquée et évaluation, ou CADRE), ainsi qu'une somme additionnelle de 25 000 000 \$ afin d'appuyer la recherche en sciences infirmières sur une période de dix ans. En 2003, le gouvernement a fait un apport de 25 000 000 \$ à la FCRSS aux fins de la mise en œuvre du programme de Formation en utilisation de la recherche pour cadres qui exercent dans la santé (« FORCES ») sur une période de treize ans.

En 2009, la FCASS a signé avec Santé Canada un accord de financement, lequel remplace tous les accords précédents. Selon cet accord, la FCASS doit détenir tous ses placements dans un seul portefeuille de placements à revenu fixe. Cet accord lui permet aussi de présenter toutes ses activités sous un seul programme. La FCASS procède actuellement au transfert de ses placements pour répondre aux exigences de cet accord.



# FONDATION CANADIENNE POUR L'AMÉLIORATION DES SERVICES DE SANTÉ/ CANADIAN FOUNDATION FOR HEALTHCARE IMPROVEMENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

---

## 1. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, dont les suivantes qui sont les plus importantes :

### a) Mode de présentation

La FCASS applique la méthode du report pour les organismes sans but lucratif pour la comptabilisation des apports.

### b) Constatation des produits

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et actifs incorporels sont reportés et amortis à titre de produits au même taux que l'amortissement pour les immobilisations correspondantes.

La FCASS reçoit des contributions de tiers co-commanditaires pour financer des initiatives de recherche. Les produits des co-commanditaires sont reportés et amortis à titre de produits à mesure que les charges sont engagées.

L'affectation du revenu de placement gagné est limitée aux fins particulières de l'apport grevé d'affectations d'origine externe connexe. Le revenu de placement gagné est d'abord inscrit dans les apports reportés et est constaté à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

### c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La FCASS a choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Environ 4,7 % (4,8 % en 2013) des placements de la FCASS sont évalués à la juste valeur déclarée par un gestionnaire de fonds. Ces placements ne sont pas facilement négociables et leur juste valeur représente la quote-part de la FCASS de la juste valeur des actifs nets sous-jacents du fonds commun à la fin de l'exercice. Leur valeur estimée est incertaine et peut donc différer de la valeur de réalisation des placements.

# FONDATION CANADIENNE POUR L'AMÉLIORATION DES SERVICES DE SANTÉ/ CANADIAN FOUNDATION FOR HEALTHCARE IMPROVEMENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

---

## 1. Principales conventions comptables (suite)

### c) Instruments financiers (suite)

Les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de l'opération. Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

### d) Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels achetés sont inscrits au coût. Les réparations et les frais d'entretien sont passés en charge. Lorsque les immobilisations corporelles et les actifs incorporels ne contribuent plus à la capacité de la FCASS de fournir des services, leur valeur comptable est ramenée à leur valeur résiduelle.

# FONDATION CANADIENNE POUR L'AMÉLIORATION DES SERVICES DE SANTÉ/ CANADIAN FOUNDATION FOR HEALTHCARE IMPROVEMENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

---

## 1. Principales conventions comptables (suite)

### d) Immobilisations corporelles et actifs incorporels (suite)

Les immobilisations corporelles et actifs incorporels sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile, comme suit :

Immobilisation	Durée de vie
Immobilisations corporelles :	
Équipement informatique	3 ans
Équipement téléphonique	4 ans
Mobilier et accessoires	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Actifs incorporels :	
Logiciels informatiques	3 ans

### e) Contrats de location

Selon leur nature, les contrats de location sont classés comme des contrats de location-acquisition ou des contrats de location-exploitation. Les contrats de location-acquisition sont ceux qui transfèrent la presque totalité des avantages et des risques liés à la propriété au preneur. Les actifs acquis en vertu des contrats de location-acquisition sont amortis aux taux décrits à la note 1 d). Les obligations constatées au titre des contrats de location-acquisition sont réduites par la portion de capital des paiements de location. La portion des intérêts théoriques des paiements de location est passée en charges.

### f) Avantage incitatif reporté relatif à un bail

La valeur reçue par la FCASS, soit une période sans loyer pour des locaux loués, est reportée et amortie sur la durée du bail.

### g) Avantages sociaux futurs

La FCASS offre un régime de retraite à prestations déterminées à ses employés. Les prestations sont fondées sur le nombre d'années de service de l'employé et la moyenne des cinq meilleurs salaires annuels qu'ils ont touchés.

# FONDATION CANADIENNE POUR L'AMÉLIORATION DES SERVICES DE SANTÉ/ CANADIAN FOUNDATION FOR HEALTHCARE IMPROVEMENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

---

## 1. Principales conventions comptables (suite)

### g) Avantages sociaux futurs (suite)

La FCASS utilise la méthode de la constatation immédiate pour comptabiliser son régime de retraite. La FCASS comptabilise les obligations afférentes aux régimes d'avantages sociaux à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour gagner les prestations de retraite. L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services (laquelle tient compte des estimations de la direction utilisées à des fins de financement, de la croissance d'autres coûts, de l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). La date de mesure des actifs du régime, lesquels sont constatés à leur juste valeur, et de l'obligation au titre des prestations constituées coïncide avec la clôture de l'exercice de la FCASS. Aux fins de capitalisation, l'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite à prestations déterminées avait été effectuée en date du 1<sup>er</sup> juin 2014. La prochaine évaluation actuarielle devra être effectuée en date du 1<sup>er</sup> juin 2017.

Entre les évaluations actuarielles, la FCASS utilise la technique du report tous les trimestres pour faire l'estimation des obligations au titre des prestations constituées. La FCASS comptabilise les obligations au titre des prestations constituées moins la juste valeur des montants du régime, en tenant compte de toute provision pour moins-value dans l'état de la situation financière de fin d'exercice.

Le coût annuel des prestations est comptabilisé dans l'état des résultats et les gains et les pertes actuariels sont comptabilisés dans l'état de l'évolution des apports reportés.

### h) Ventilation des dépenses générales

La FCASS présente son état des résultats par fonction, sauf pour ce qui est de l'amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels, des frais de gestion des placements et des ajustements de juste valeur des avantages sociaux futurs.

La FCASS engage des dépenses générales qui se rapportent à l'administration de l'organisation et à chacune de ses fonctions, et qui comprennent les coûts associés aux locaux, au personnel, à la technologie de l'information, aux ressources humaines, ainsi que les frais financiers et juridiques.

# FONDATION CANADIENNE POUR L'AMÉLIORATION DES SERVICES DE SANTÉ/ CANADIAN FOUNDATION FOR HEALTHCARE IMPROVEMENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

---

## 1. Principales conventions comptables (suite)

### h) Ventilation des dépenses générales (suite)

La FCASS répartit les dépenses des fonctions de l'administration et des communications aux autres fonctions par employé. Ces taux d'utilisation servent à affecter toutes les dépenses générales à l'administration et à chacune de ses fonctions.

### i) Opérations en devises

Les opérations en devises de la FCASS sont présentées selon la méthode temporelle. Au titre de cette méthode, les opérations sont d'abord inscrites au taux de change prévalant à la date de la transaction et sont converties ensuite au taux en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les gains et pertes découlant du rajustement sont inclus dans le revenu des placements réalisé dans l'état de l'évolution des apports reportés.

### j) Utilisation des estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations font l'objet d'une révision annuelle et si des rajustements sont nécessaires, ceux-ci sont inscrits aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

Parmi les estimations importantes faites par la direction, mentionnons les hypothèses servant à déterminer les actifs et/ou les passifs au titre des avantages sociaux futurs.

## 2. Ajustements de transition

Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la FCASS a adopté le nouveau Chapitre 3463 – Communication de l'information sur les avantages sociaux futurs par les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, qui comprend le Chapitre 3462 – Avantages sociaux futurs, tel que publié.

En vertu de la nouvelle norme, l'évolution des gains et pertes actuariels et les coûts des services passés ne doivent plus être comptabilisés dans l'état des résultats. La provision actuarielle entière, déduction faite des actifs, doit être comptabilisée dans l'état de la situation financière, le coût annuel des prestations doit être comptabilisé dans l'état des résultats et l'évolution des gains et des pertes non amortis doit être comptabilisée dans l'état de l'évolution de l'actif net. De plus, le coût des intérêts et le taux de rendement prévu des actifs du régime sont remplacés par le montant des intérêts net, qui est calculé en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour calculer l'obligation nette au titre des prestations déterminées.

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AMÉLIORATION DES  
SERVICES DE SANTÉ/  
CANADIAN FOUNDATION FOR HEALTHCARE IMPROVEMENT**

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

**2. Ajustements de transition (suite)**

Dans le cas des régimes à prestations déterminées pour lesquels une évaluation actuarielle a déjà été menée à des fins comptables, la FCASS a le choix d'opter pour une évaluation actuarielle ou une évaluation comptable. Elle a choisi de mener une évaluation actuarielle aux fins de capitalisation. Dans le cas des régimes à prestations déterminées pour lesquels il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle, la FCASS utilise une évaluation préparée à des fins comptables, conformément à la norme.

La FCASS a appliqué la nouvelle norme de manière rétroactive. Les répercussions sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2013 se présentent comme suit :

État des résultats

	Montant déclaré précédemment au 31 décembre 2013	Incidence de l'application du chapitre 3463	Réévaluation au 31 décembre 2013
Rajustement au titre des avantages sociaux futurs	1 025 677 \$	(709 976)\$	315 701 \$
Comptabilisation des apports reportés afférents aux activités de l'exercice en cours	8 543 965	709 976	9 253 941

État de l'évolution des apports reportés

	Montant déclaré précédemment au 31 décembre 2013	Incidence de l'application du chapitre 3463	Réévaluation au 31 décembre 2013
Comptabilisation des apports reportés afférents aux activités de l'exercice en cours	(8 543 965)\$	(709 976)\$	(9 253 941)\$
Réévaluations et autres éléments relatifs aux avantages sociaux futurs	–	709 976	709 976

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AMÉLIORATION DES  
SERVICES DE SANTÉ/  
CANADIAN FOUNDATION FOR HEALTHCARE IMPROVEMENT**

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

**2. Transition adjustments (suite)**

État des flux de trésorerie

	Montant déclaré précédemment au 31 décembre 2013	Incidence de l'application du chapitre 3463	Réévaluation au 31 décembre 2013
Comptabilisation des apports reportés afférents aux activités de l'exercice en cours	(8 543 965)\$	(709 976)\$	(9 253 941)\$
Réévaluations et autres éléments relatifs aux avantages sociaux futurs	(1 025 677)	709 976	(315 701)

**3. Placements**

31 décembre 2014	Juste valeur	Coût
Trésorerie et équivalents	2 029 308 \$	2 029 306 \$
Titres à revenu fixe	17 469 549	17 889 172
Titres de participation	333 870	198 024
	19 832 727	20 116 502
Moins : placements à court terme	(13 079 277)	(13 366 688)
	6 753 450 \$	6 749 814 \$

31 décembre 2013	Juste valeur	Coût
Trésorerie et équivalents	1 074 442 \$	1 074 442 \$
Titres à revenu fixe	27 865 462	28 279 861
Titres de participation	363 457	302 474
	29 303 361	29 656 777
Moins : placements à court terme	(10 995 100)	(11 106 920)
	18 308 261 \$	18 549 857 \$

# CANADIAN FOUNDATION FOR HEALTHCARE IMPROVEMENT FONDATION CANADIENNE POUR L'AMÉLIORATION DES SERVICES DE SANTÉ/

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

---

### 3. Placements (suite)

Les placements sont gérés à titre de fonds en gestion commune par des gestionnaires de placement professionnels sous la direction du Comité des placements relevant du Conseil des fiduciaires. Les placements se composent de ce qui suit :

a) Trésorerie et équivalents

La trésorerie et équivalents sont composés d'encaisse et de titres de créance qui portent intérêt à des taux variés et dont l'échéance initiale est de moins de 90 jours.

b) Titres à revenu fixe

Cette catégorie est composée principalement des obligations des gouvernements canadien, ainsi que des obligations commerciales ou des fonds qui se concentrent sur des titres à revenu fixe qui portent intérêts à des taux variés et dont les dates d'échéance varient également. Les titres à revenu fixe ont des taux d'intérêt effectifs qui varient entre 1,50 % et 5,16 % avec des dates d'échéance qui varient entre un mois et deux ans. La valeur de ces titres est assujettie aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change.

c) Titres de participation

Cette catégorie est composée principalement de titres de participation. Ces instruments financiers sont assujettis aux fluctuations des marchés et des taux de change.

Au 31 décembre 2014, 828 210 \$ (1 361 851 \$ en 2013) des placements de l'organisation étaient en dollars américains. De ce montant, une somme de 414 105 \$ (680 926 \$ en 2013) a été considérée irrécouvrable, telle qu'il est décrit à la note 10 des présents états financiers.

d) Placements à court terme

Les placements à court terme sont constitués d'espèces et de titres à revenu fixe échéant au cours de l'exercice suivant.



**FONDATION CANADIENNE POUR L'AMÉLIORATION DES  
SERVICES DE SANTÉ/  
CANADIAN FOUNDATION FOR HEALTHCARE IMPROVEMENT**

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

**4. Immobilisations corporelles et actifs incorporels**

			2014	2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Immobilisations corporelles :				
Équipement informatique	647 993 \$	623 677 \$	24 316 \$	38 866 \$
Équipement téléphonique	113 122	95 693	17 429	8 589
Mobilier et accessoires	340 184	323 925	16 259	9 928
Équipement acheté sous contrats de location-acquisition	99 530	78 076	21 454	32 181
Améliorations locatives	806 683	747 164	59 519	45 241
Actifs incorporels :				
Logiciels informatiques	392 118	386 926	5 192	8 224
	2 399 630 \$	2 255 461 \$	144 169 \$	143 029 \$

Au 31 décembre 2013, le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles et des actifs incorporels se chiffraient respectivement à 2 290 414 \$ et à 2 147 385 \$.

**5. Crédoiteurs et charges à payer**

À la fin de l'exercice, la FCASS n'avait aucune charge à payer ni somme à remettre à l'État, ce qui comprend les montants à payer au titre de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée et des cotisations sociales.

**6. Avantages sociaux futurs**

a) Actifs et obligations du régime de retraite

La FCASS administre le régime de retraite de la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé, Il s'agit d'un régime à prestations déterminées enregistré auprès de la Commission des services financiers de l'Ontario. La FCASS a fixé au 31 décembre la date d'évaluation de l'actif et des obligations du régime.

La dernière évaluation actuarielle du régime de retraite aux fins de capitalisation a été effectuée le 1<sup>er</sup> juin 2014. La prochaine évaluation actuarielle à des fins de capitalisation devra être effectuée au 1<sup>er</sup> juin 2017, conformément aux exigences de la *Loi sur les régimes de retraite* (Ontario).

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AMÉLIORATION DES  
SERVICES DE SANTÉ/  
CANADIAN FOUNDATION FOR HEALTHCARE IMPROVEMENT**

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

**6. Avantages sociaux futurs (suite)**

a) Actifs et obligations du régime de retraite (suite)

Aux termes des règlements régissant les régimes de retraite de compétence provinciale, les régimes de retraite doivent satisfaire à certaines exigences de solvabilité, qui présument que les régimes sont liquidés à la date d'évaluation. L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation effectuée au 1<sup>er</sup> juin 2014 fait état d'un excédent de 659 611 \$ et d'un excédent à long terme de 442 746 \$, selon les hypothèses économiques applicables au 1<sup>er</sup> juin 2014.

La FCASS examine le rendement du régime trimestriellement afin de déterminer si des paiements supplémentaires devraient être versés au régime. Au cours de l'exercice 2014, la FCASS n'a eu à verser aucune cotisation supplémentaire (261 000 \$ en 2013).

Le rapprochement entre l'état de capitalisation du régime de retraite à prestations déterminées et le montant constaté dans les états financiers est le suivant :

	2014	2013
Juste valeur des actifs du régime	8 902 410 \$	7 654 738 \$
Moins : obligations au titre des prestations constituées	8 232 205	7 068 189
<b>Actif au titre des avantages sociaux futurs</b>	<b>670 205 \$</b>	<b>586 549 \$</b>

b) Actifs du régime de retraite

	2014	2013
Juste valeur des actifs du régime, au début de l'exercice	7 654 738 \$	6 306 097 \$
Gain réel des actifs du régime	946 736	1 111 517
Cotisations de l'employeur	466 215	642 271
Cotisations des employés – services actuels	315 182	279 688
Prestations versées	(480 461)	(684 835)
<b>Juste valeur des actifs du régime, à la fin de l'exercice</b>	<b>8 902 410 \$</b>	<b>7 654 738 \$</b>

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AMÉLIORATION DES  
SERVICES DE SANTÉ/  
CANADIAN FOUNDATION FOR HEALTHCARE IMPROVEMENT**

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

**6. Avantages sociaux futurs (suite)**

c) Obligations au titre des prestations constituées

	2014	2013
Obligations au titre des prestations constituées, au début de l'exercice	7 068 189 \$	6 745 225 \$
Rachat de services antérieurs	–	10 538
Coût des services actuels	677 641	578 673
Frais d'intérêts	447 924	418 588
Prestations versées	(480 461)	(684 835)
Actuarial gain	518 912	–
<b>Obligations au titre des prestations constituées, à la fin de l'exercice</b>	<b>8 232 205 \$</b>	<b>7 068 189 \$</b>

d) Hypothèses

Les hypothèses importantes utilisées pour comptabiliser le régime à prestations déterminées au 31 décembre sont les suivantes :

	2014	2013
Taux d'escompte	5,50 %	6,25 %
Taux de croissance de la rémunération	4,50 %	4,50 %
Taux de rendement à long terme prévu sur les actifs du régime	5,50 %	6,25 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,50 %

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AMÉLIORATION DES  
SERVICES DE SANTÉ/  
CANADIAN FOUNDATION FOR HEALTHCARE IMPROVEMENT**

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

**7. Apports reportés de co-commanditaires**

Pour certaines des initiatives de financement, la FCASS reçoit des apports de co-commanditaires. La FCASS constate les produits de ces apports quand les fonds sont dépensés. La nature et les montants relatifs à ces apports affectés sont comme suit :

	2014	2013
Apports contributions reportées de co-commanditaires, au début de l'exercice - net	(184 581)\$	(318 169)\$
Apports reçus au cours de l'exercice	(666 206)	(685 818)
Montants reconnus aux produits	27 000	305 662
Montants reconnus aux revenus de soutien aux programmes	803 879	513 744
<b>Contributions reportées de co-commanditaires, à la fin de l'exercice - net</b>	<b>(19 908)\$</b>	<b>(184 581)\$</b>

Démonstré à l'état de la situation financière de la FCASS comme suit :

	2014	2013
Apports à recevoir de co-commanditaires :		
Conseil tribal de North Shore	– \$	44 000 \$
Instituts de recherche en santé du Canada	20 670	–
Autres	29 441	157 785
	50 111	201 785
Apports reportés de co-commanditaires :		
Saskatchewan Health	55 297	–
Northern Health Authority	–	113 176
Autres	14 722	273 190
	70 019	386 366
<b>Contributions reportées de co-commanditaires – net</b>	<b>(19 908)\$</b>	<b>(184 581)\$</b>

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AMÉLIORATION DES  
SERVICES DE SANTÉ/  
CANADIAN FOUNDATION FOR HEALTHCARE IMPROVEMENT**

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

**8. Obligations aux termes des contrats de location-acquisition**

	2014
2015	10 800 \$
2016	10 800
	21 600
Moins les montants représentant l'intérêt présumé à 3 %	712
	20 888
Portion à court terme	10 289
Portion à long terme	10 599 \$

L'obligation est garantie par des photocopieuses ayant une valeur aux livres approximative de 21 454 \$.

**9. Apports reportés**

Tous les apports reportés de la FCASS sont assujettis à des restrictions d'origine externe conformément à l'Accord de financement global. Le revenu provenant des placements des subventions reçues du gouvernement du Canada est également restreint. Par conséquent, ces montants sont reportés et constatés à titre de revenu au fur et à mesure que des dépenses sont engagées. Ainsi, la FCASS n'a jamais de solde d'actif net à la fin de l'exercice.

**10. Provision pour placements irrécouvrables**

Provision pour irrécouvrabilité :

	2014	2013
Provision pour irrécouvrabilité (\$ US)	414 105 \$	680 926 \$
Moins les rachats déclarés	-	(201 435)
	414 105	479 491
Change par rapport au \$ CA	66 298	30 496
Provision pour irrécouvrabilité (\$ CA)	480 403 \$	509 987 \$

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AMÉLIORATION DES  
SERVICES DE SANTÉ/  
CANADIAN FOUNDATION FOR HEALTHCARE IMPROVEMENT**

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

---

**10. Provision pour placements irrécouvrables (suite)**

Provision pour irrécouvrabilité :

Les placements de la FCASS comprennent la somme de 960 806 \$ (1 448 465 \$ en 2013) en voie de liquidation. En 2012, la FCASS a été avisée qu'elle pourrait procéder au recouvrement immédiat de ces placements à un prix réduit de 50 %. Selon cette information, la FCASS a rajusté la provision pour irrécouvrabilité de ces placements à 50 % de leur juste valeur sur le marché.

En 2013, la provision pour irrécouvrabilité a été réduite de 201 435 \$ en raison du rachat déclaré de 402 869 \$ US par le gestionnaire de la trésorerie.

**11. Ventilation des dépenses générales**

Les dépenses générales de fonctionnement de 1 759 200 \$ (1 971 700 \$ en 2013) ont été réparties aux différentes fonctions comme suit :

	2014	2013
Collaboration en matière d'innovation et d'amélioration	591 500 \$	936 800 \$
Recherche appliquée et analyse des politiques	–	465 900
Mobilisation des patients à l'amélioration des services de santé	386 100	–
Éducation et formation	576 200	416 300
Évaluation et gestion du rendement	116 500	54 700
Développement des activités	88 900	98 200
	<b>1 759 200 \$</b>	<b>1 971 900 \$</b>

**12. Présentation du capital**

La FCASS définit son capital comme étant le solde des apports reportés à l'état de la situation financière. Les objectifs de la FCASS en ce qui concerne la gestion de son capital sont de se conformer aux restrictions externes qui financent ses opérations en cours. La FCASS contrôle ses exigences et objectifs en matière de capital par son processus budgétaire, par son processus d'examen des états financiers ainsi que par des révisions détaillées des modalités de son accord avec Santé Canada.

# FONDATION CANADIENNE POUR L'AMÉLIORATION DES SERVICES DE SANTÉ/ CANADIAN FOUNDATION FOR HEALTHCARE IMPROVEMENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

---

## 12. Présentation du capital (suite)

La FCASS est aussi assujettie à des restrictions externes sur son capital pour ce qui est du financement du régime de retraite, conformément aux règlements connexes. La FCASS prend en considération ces exigences en suivant les recommandations de financement fournies par l'actuaire. Le Conseil des fiduciaires croit que l'organisation a adhéré à toutes les restrictions qui lui sont imposées par des sources externes. La méthode de la FCASS relativement à la gestion des capitaux est demeurée la même qu'à l'exercice précédent.

## 13. Instruments financiers et gestion des risques

### a) Risque de crédit et de taux d'intérêt

La FCASS est exposée à un risque de crédit et de taux d'intérêt relativement à ses placements porteurs d'intérêt, comme il est indiqué à la note 3.

La FCASS est également exposée à un risque de crédit relativement à ses débiteurs. La FCASS atténue son risque de crédit en traitant avec des contreparties solvables. La direction ne croit pas que la FCASS soit exposée à un important risque de crédit associé à ses débiteurs.

La FCASS évalue continuellement ses débiteurs et les apports à recevoir des co-commanditaires, et tient compte des montants irrécouvrables dans la provision pour créances douteuses. À la fin de l'exercice, il ne restait aucun montant à payer au titre des débiteurs et des apports à recevoir des co-commanditaires.

### b) Risque de devises

La FCASS est exposée à un risque de devises associé à ses placements et de ses instruments financiers dérivés, comme il est indiqué à la note 3.

**FONDATION CANADIENNE POUR L'AMÉLIORATION DES  
SERVICES DE SANTÉ/  
CANADIAN FOUNDATION FOR HEALTHCARE IMPROVEMENT**

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

---

**14. Engagements**

a) Activités de fonctionnement

La FCASS est tenue de faire des paiements aux termes de contrats de location-exploitation pour ses locaux. Aux taux courants pour les frais d'exploitation, le montant du loyer est de près de :

2015	397 100 \$
2016	331 500
	<hr/>
	728 600 \$

Dans le cours normal de ses activités, la FCASS a signé un bail pour ses locaux. Il est habituel dans ce type d'opération que la FCASS, étant locataire, indemnise le bailleur pour les risques et obligations qui pourraient découler de l'utilisation des locaux. Les passifs éventuels pouvant découler de ces indemnisations ne peuvent pas être raisonnablement estimés. La FCASS détient une assurance responsabilité civile afin de minimiser les risques financiers rattachés à ces indemnisations.

**15. Informations comparatives**

Certaines informations comparatives de 2013 ont été reclassées de façon à ce que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour 2014.